



Masterplan pour un trafic sans énergie fossile

Rapport 2023

Les succès enregistrés

La campagne «Rester sur terre»



En janvier, l'ATE a envoyé un signal fort en faveur de la sauvegarde du climat en

lançant son appel à «Rester sur terre». L'objectif est de sensibiliser la population suisse et de la convaincre de voyager sans prendre l'avion. Il faut en effet savoir que le trafic aérien est à l'origine de 27 % de l'impact climatique de la Suisse – et sa population voyage deux fois plus en avion que celle des pays voisins.

Acceptation de la loi climat



En juin, l'ATE a enregistré un grand succès: la loi climat a été acceptée par 59,1 % de oui. Cette loi vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre à zéro net d'ici 2050. Des objectifs intermédiaires (réduction de 47 % des émissions de CO₂ dans les transports d'ici 2040) devraient permettre de tenir le budget CO₂, car il est indispensable de réduire les émissions dès maintenant pour pouvoir parvenir au zéro net en 2050. De même, fixer des objectifs intermédiaires permet d'éviter une procrastination au détriment des générations futures.

Référendum



«Stop à la folie autoroutière»

En septembre, à l'occasion de la manifestation pour le climat,

l'ATE a annoncé le lancement d'un référendum contre les extensions autoroutières. En octobre, elle se lançait dans la récolte des signatures, conjointement avec une vaste alliance d'organisations. En janvier 2024, à l'heure de la remise du référendum, elle avait réuni plus 100 000 signatures. Il est dès lors établi que le Souverain sera appelé à se prononcer sur le programme d'extensions des autoroutes.

Travail de sensibilisation

En 2023, par son travail de recherches et de campagnes, l'ATE s'est attelée à indiquer les recettes d'une mobilité durable. Elle a choisi de s'adresser à divers groupes-cibles en particulier.



Par son concours «**Ecotrip Challenge**», elle a permis aux jeunes étudiant·es de prendre conscience des émissions de CO₂ produites par leurs voyages. C'est la classe qui a émis le moins de CO₂ dans ses voyages qui a gagné le concours. Pas moins de 25 classes de lycée et de gymnase avaient participé à cette quatrième édition. La classe lauréate a reçu pour chaque élève des Interrail-Global-Pass.

© Swiss Climate Challenge



Le «**Public Challenge 2023**» a pour but de permettre à ses participantes et participants de mesurer leurs comportements en termes de mobilité durant six semaines au moyen d'une application pour smartphone et de se comparer aux autres dans l'optique d'éviter un maximum d'émissions de CO₂. Ce concours, auquel 8500 personnes ont participé, est le fruit d'une étroite collaboration avec Swisscom et d'autres organisations partenaires. Il a permis l'économie de 1,7 millions de kg de CO₂!

Le «**Travel Smart Ranking**» est un sondage adressé à 322 entreprises actives à l'échelle planétaire et qui vise à mesurer leur engagement en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre dues aux voyages en avion. L'ATE participe à l'organisation du sondage et a, à titre complémentaire, étendu l'enquête à des entreprises suisses, tout en conservant la méthode d'évaluation. Dans le cadre du premier «**University Climate Ranking**», l'ATE a rendu public les objectifs climatiques que se sont fixés 14 universités suisses. Ce sondage a révélé que la plupart des universités suisses ne sont pas encore sur la voie de la neutralité carbone. L'ATE a élaboré des propositions d'amélioration et les a transmises aux universités concernées.



L'ATE s'engage pour des transports publics (TP) forts. En collaboration avec l'association de défense des consommateur·trices SKS, l'ATE a élaboré des **directives pour garantir des transports publics facilement accessibles à toutes et à tous** et ce, à des tarifs équitables. L'ATE met l'accent sur des transports respectueux du climat à destination des zones de détente. C'est ainsi qu'est né le «**Bus Alpin**» qui assure l'accès à certaines régions de montagne non desservies par les TP usuels. De même, le projet «**Fahrtziel Natur**» encourage la visite des parcs naturels suisses avec les TP au moyen d'offres attractives.

L'électrification des transports est un élément central du «**Masterplan pour un trafic sans énergie fossile**». Il est urgent d'adapter la législation dans ce domaine et il est impératif d'appliquer l'économie circulaire à la production des batteries.

Avec son projet «Espaces de vie pour la Suisse à l'horizon 2045», l'ATE a lancé une campagne visant à démontrer, à l'aide d'images de synthèse «photo-réalistes», à quoi la Suisse pourrait ressembler dans quelques années. Nous sommes prêt·es à nous lancer dans de grands processus de changement seulement si nous savons quelle forme ils prendront et qu'ils apporteront satisfaction. C'est pour-

quoi l'ATE a fait élaborer, en collaboration avec les spécialistes de «Reinventing Society» des images photoréalistes permettant d'appréhender la culture régénératrice et incitant à agir. L'idée fondamentale de l'approche régénératrice est de rendre notre cadre de vie le plus divers et le fécond possible – pour pouvoir nous réjouir de demain.



La place de la Gare de St-Gall en 2023. Le béton domine, elle est bruyante et tropicale en été.

© ATE



La place de la Gare de St-Gall en 2045. Des autobus électriques, neutres pour le climat, y circulent. Des bandes cyclables offrent une circulation sûre pour enfants et adultes. De la verdure riche en biodiversité invite à la flânerie. Un endroit où nous et les générations futures auront plaisir à vivre.

© ATE

Politique

La votation sur la loi climat et le lancement du référendum contre les projets d'extensions autoroutières ont été les principaux événements politiques qui ont émaillé l'année 2023 de l'ATE.

En outre, l'ATE a pris position sur 13 consultations fédérales et a déposé une expertise – notamment au sujet de la levée de l'exemption de la taxe sur les véhicules pour les voitures électriques et des surfaces de transport affectées à la mobilité douce.

L'ATE a mandaté une étude de fond sur l'influence de l'introduction du 30 km/h sur les transports publics (TP) urbains. Elle conclut que le 30 km/h ne freine pas les TP. Qui plus est, cette mesure agit positivement sur la sécurité routière, offre de nouvelles possibilités d'aménagement urbain et améliore

la qualité de vie. Ces résultats sont une confirmation claire que l'ATE a pris le bon cap. Nous continuerons à nous investir résolument en faveur du 30 km/h.



Alliances

L'ATE collabore avec de nombreuses organisations de politique écologique des transports et travaille en étroite partenariat avec plusieurs d'entre elles.

Coalition environnement et santé pour un transport aérien responsable (CESAR)

CESAR s'engage au niveau national pour une réduction des gaz à effet de serre, des polluants et du bruit émis par les transports aériens. Elle compte actuellement 29 organisations membres. Son secrétariat est tenu par l'ATE.

Cycla et Pro Vélo

L'ATE est membre fondateur de Cycla, l'Alliance suisse pour le vélo, qui a pour objectif d'améliorer les conditions-cadre pour la mobilité cycliste. De même, l'ATE met sur pied, en collaboration avec Pro Vélo, des cours de sécurité routière à vélo pour petits et grands.

Alliance-Environnement et Alliance Climatique Suisse

Ces deux organisations s'engagent en faveur de la protection de l'environnement et de la biodiversité. Conjointement avec ses organisations partenaires, l'ATE s'investit pour réduire les émissions nocives et se bat pour un avenir sans consommation de carburants fossiles.

Tout cela n'aurait pas été possible sans la générosité et la fidélité de celles et ceux qui nous soutiennent. Nous remercions tout particulièrement les personnes qui ont opté pour un parrainage pour leur formidable engagement en faveur d'un avenir sans énergies fossiles!

Davantage d'infos sous: www.ate.ch/sansfossile